

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-022** **« COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »**

**L'an 2025, le jeudi 20 février, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.**

**Date de convocation : jeudi 13 février 2025 - Secrétaire de séance : Eric BEAUFORT**

**Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 50 - Nombre de pouvoirs : 15 - Nombre de votants : 63**

***Etaient présents et ont pris part au vote :*** Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Thierry DEROUBAIX (*jusqu'à la délibération n°2025-020*), Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Mohamed ABBES, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Jean PEYSSON, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Alexandre NANCHI, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE (*jusqu'à la délibération n°2025-006*), Thérèse SIBERT (*jusqu'à la délibération n°2025-006*), Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Daniel ROUSSET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (*jusqu'à la délibération n°2025-014*), Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Gaël ALLAIN, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT.

***Etaient excusés et ont donné pouvoir :*** Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Stéphanie PARIS (à Liliane FALCON), Patrick BLANC (à Jean MARCELLI), Claire ANDRÉ (à Daniel FABRE), Joël MATHY (à Gérard BROCHIER), Dominique DALLOZ (à Alexandre NANCHI), Cyril DUQUESNE (à Jean-Louis GUYADER), Stéphanie JULLIEN (à André MOINGEON), Jean-Pierre GAGNE (à Marcel JACQUIN) *à partir de la délibération n°2025-007*, Franck PLANET (à Lionel CHAPPELLAZ), Jean-Luc RAMEL (à Frédéric TOSEL), Jean-Alex PELLETIER (à Elisabeth LAROCHE), Pascal COLLIGNON (à Valérie CAUWET DELBARRE), Josiane CANARD (à Gilbert BOUCHON), Roselyne BURON (à Béatrice DALMAZ), Bernard GUERS (à Eric BEAUFORT).

***Etait excusé et suppléé :*** Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET).

***Etaient excusés :*** Vincent MANCUSO, Dominique DELOFFRE, Frédéric BARDOT, Maud CASELLA, Emilie CHARMET.

***Etaient absents :*** Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Ludovic PUIGMAL, Serge GARDIEN, Walter COSENZA, Maël DURAND, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Fabrice VENET.

**Objet : Subvention au projet « Rebondir 2025-2026 » de la Mission Locale Plaine de l'Ain**

VU l'avis favorable de la commission économie et environnement du 6 février 2025 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 10 février 2025 ;

M. Daniel FABRE, vice-président, précise que le territoire de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain est un territoire attractif et dynamique en termes de créations d'emplois. Cela crée des besoins croissants en main d'œuvre et les entreprises continuent à rencontrer des difficultés pour recruter et pourvoir leurs offres. En parallèle, la Mission Locale Jeunes Bugéy Plaine de l'Ain (MLJBPA) et les acteurs du territoire constatent une augmentation des jeunes en décrochage la première année post-bac. Ces jeunes ont les profils suivants : des déçus des vœux de Parcoursup, des jeunes constatant que la première année d'étude est différente de leurs attentes, des échecs aux premiers examens, ou engagés dans une filière avec peu de débouchés.

Pour répondre à cette problématique, la CCPA a développé en 2021 un projet expérimental et spécifique à son territoire pour éviter le décrochage post-bac et aider ses entreprises à recruter. Ce projet est nommé « Rebondir ». Après quatre ans de pratique, le bilan est très concluant mais illustre également que le phénomène de décrochage est toujours présent. Une continuité de l'action pour les années 2025 et 2026 est donc nécessaire.

.../...

L'objectif du projet, pour les deux prochaines années, est de continuer à mieux orienter les publics et de capitaliser sur des parcours de réorientation spécifiques (découverte métier + formation) pour minimum 50 jeunes post-Bac dont l'orientation ne convient pas. Pour mener à bien ce projet, la MLJBPA va dédier une conseillère permettant également de créer des actions de découverte d'entreprises locales. La participation maximale de la CCPA à ce projet s'élève à 24 000 € annuel pour un projet estimé à 30 000 € (salaires chargés + frais de structures + actions de découvertes entreprises et métiers du territoire).

Mme Sylvie RIGHETTI-GILOTTE et M. Daniel GUEUR ne prennent part ni à la discussion ni au vote.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de verser la subvention annuelle de 24 000 € maximum à la Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain pour les années 2025 et 2026.
- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention et ses avenants avec la Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain afin de fixer les modalités du projet et du versement.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,*

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 25 février 2025*

*Publiée le*      **26 FEV. 2025**

**Le Président, Jean-Louis GUYADER**

